

Adresse du comité révolutionnaire de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 365-366;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17202_t1_0365_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019



Seine-Inférieure, témoigne son indignation à la Convention nationale sur l'attentat commis contre le représentant du peuple Tallien, et l'invite à diriger toute la force publique contre les agitateurs et les sectaires ambitieux de Robespierre qui auroient le coupable espoir de ressusciter ce système de terreur qu'elle a si glorieusement proscrit; contre les aristocrates ambitieux qui ne regrettent les chaînes de l'ancien esclavage que parce qu'ils parta-geoient le produit des sueurs du peuple; contre ceux qui cherchent à égarer l'opinion publique pour lui faire détester le gouvernement révolutionnaire; contre ceux qui donnent aux lois les plus sages de fausses interprétations, qui calomnient les représentans en mission, qui affectent de voir par-tout des pièges tendus à la bonne foi du peuple, et contre ceux qui ne voient de salut, pour le vaisseau de la république, que dans la tourment et la tempête.

Mention honorable, insertion au bulletin (28).

[La société populaire et républicaine de Brutus-Villiers à la Convention nationale, du 5 vendémiaire an III] (29)

Liberté, Egalité, fraternité, Mort aux Tirans

Après les événements qui ont suivi la journée mémorable du 9 thermidor, après la chute de ce tiran insensé dont la funeste et sanguinaire hipocrisie a rempli la République de tristesse et de deuil; après le châtiment juste mais effrayant de cette Commune conspiratrice qui mesurait le tombeau des victimes qu'elle prétendait immoler avec un sang-froid digne de ce monstre qui désirait que le peuple romain n'eût qu'une tête pour la coupper.

Nous ne nous attendions pas, citoyens représentants, que nous serions forcés de mêler aux expressions de notre reconnaissance les accens de notre profonde douleur. L'attentat commis sur votre collègue Tallien nous a pénétrés d'horreur et d'indignation.

Par quelle fatalité cet événement funeste, si affligeant pour les vrais amis de la liberté et de l'égalité n'a-t-il pas réduit au silence toutes les passions, anéanti toutes les factions, réuni enfin tous les partis autour de votre enceinte?

Serait-ce que l'ombre de Robespierre planerait encore sur notre horison politique? Ses ambitieux sectaires auraient-ils le coupable espoir de ressusciter ce sistème de terreur que vous avés si glorieusement proscrit? Sans doute ils sont ennemis du peuple ces aristocrates ambitieux qui ne regrettent les chaines de notre ancien esclavage, que parce qu'ils partageaient le produit de ses sueurs; ces fanatiques imbéciles qui croyent qu'il n'y a de salut pour le peuple

dans ce monde-ci et dans l'autre qu'en courbant sa tête sous le joug des prêtres. Ces modérés perfides qui cherchent à égarer l'opinion publique pour lui faire détester le gouvernement révolutionnaire.

Mais ceux-là sont-ils ses amis qui donnent à vos loix les plus sages de fausses interprétations, qui les présentent insidieusement au peuple comme le signe et le gage de l'impunité de ses ennemis. Qui calomnie également ses représentans en mission dans les départements?

Qui affectent de voir partout des pièges tendus à la bonne foi du peuple, jusques dans cette expression si naturelle et si touchante de sa reconnaissance, ce cri vraiment patriotique Vive la Convention.

Ceux-la sont-ils encore ses amis qui ne voyent de salut pour le vaisseau de la République qui, dans la tourmente et la tempête, bien éloignez d'imiter ce pilote habile qui oppose aux flots soulevez par les orages toutes les ressources de son art, ils ne connaissent d'autre maneuvre que celle de coupper les mats et tous les agrets pour conduire au port une carcasse hideuse et défigurée?

Ceux-la sont-ils ses amis qui tentent d'ériger la plus cruelle anarchie en principe en prêchant sans cesse que le gouvernement révolutionnaire est inconciliable avec les règles de la justice. Sont-ils ses amis enfin, ceux qui cherchent à élever entre vous et les sociétés populaires un mur de séparation en leur prêtant l'intention coupable de rivaliser avec vous en puissance?

Citoyens représentants, vous avez solennellement promis dans une de vos dernières séances de sauver le peuple en tenant d'une main assurée les rênes du gouvernement.

Dirigés contre tous ses ennemis de quelque espèce qu'ils soient toute la force publique et vous atteindrés surement les perfides agitateurs qui veulent le soulever dans quelque partie de la République que ce soit.

Il vous a confié tous les droits de souveraineté. Vous devez les exercer sans dépendance et sans partage.

A ce titre vous êtes le centre auquel doivent se rallier toutes les sections du peuple dans les crises de la révolution. C'est en rendant hommage à ce principe salutaire et conservateur de la liberté et de l'égalité, que nous vous offrons le témoignage de notre attachement inviolable, de notre dévouement absolu. Et notre cri de ralliement sera toujours, vive la République, une et indivisible, vive la Convention nationale.

Salut et fraternité.

Entheaume, président, Soury, vice-président, BERTIN, LESAGE, DUJARDIN, MONPELIER, secrétaires.

21

Les membres composant le comité révolutionnaire de Châtillon-sur-Chalaronne, département de l'Ain, en assurant la Convention de leur parfait dévouement et de leur obéissance la plus constante à ses décrets, lui disent que, quoiqu'ils ne remplissent plus la place de surveillance, ils ne cesseront pas de surveiller. C'est, disent-ils, le devoir des vrais républicains; nous le remplirons, nous vous le jurons.

Mention honorable, insertion au bulletin (30).

[Les membres du comité révolutionnaire de Châtillon-sur-Chalaronne à la Convention nationale, du 6 vendémiaire an III] (31)

> Liberté Egalité Vive la République

Citoyens représentans,

Que les aristocrates, les malveillants ne s'imaginent pas échaper à nos regards quoyque nous ne remplissons plus la place de surveillands. Qu'ils sachent que nous les avons veillés et que nous les veilleront encore. C'est le devoir des vrays républicains. Nous vous le jurons en commençant cette nouvelle année et c'est nous croyons ne pas mieux faire ainsy que de vous assurer du plus parfait dévoüement et de l'obéissance la plus aveugle à tous vos décrets fondés sur les droits de l'homme.

FOURAT, président, CHABANEL, LACROIX, DENGRAN, RIGOLET, BACCONNIER, MURILLON, GAY.

22

Le représentant du peuple Foussedoire, en mission dans les départemens des Haut et Bas-Rhin, fait passer à la Convention une somme de 336 L 5 s., fruit d'une collecte civique que la petite commune de Rothau, au bas de la Roche, district de Benfeld [Bas-Rhin], offre à la patrie, et qu'elle destine à la construction des vaisseaux de guerre de la République. Cette offrande est accompagnée d'une adresse simple et patriotique.

Mention honorable, insertion au bulletin (32).

[Foussedoire, représentant du peuple, à la Convention nationale, de Strasbourg, le 10 vendémiaire an III] (33)

Citoyens collègues,

La société populaire de la petite commune de Rothau au bas de la Roche, district de Ben-

(30) P.-V., XLVII, 7. Bull., 24 vend. (suppl.).

(31) C 321, pl. 1345, p. 14.

feld, vient de me faire parvenir une somme de 336 L 5 s. qu'elle destine à la construction des vaisseaux de guerre de la République. Je vous transmets donc cette somme, fruit d'une collecte civique, afin de remplir le voeu de cette société; mais je crois devoir joindre à l'envoi que je vous fais l'adresse qui l'accompagnait.

Cette adresse n'est point rédigée selon les strictes règles de l'art, mais lorsque vous en entendrez la lecture, vos âmes seront émuës par ces délicieux sentimens qu'inspire seul le vrai patriotisme.

Salut et fraternité.

FOUSSEDOIRE.

23

Les représentans du peuple Pocholle et Charlier, en mission à Commune-Affranchie, font passer à la Convention nationale le buste de Châlier en salpêtre, dont l'artiste Chinard, qui a eu la double gloire d'être couronné à Rome pour ses talens, et enfermé dans les prisons du pape, pour son patriotisme, fait hommage à la Convention. Le même artiste prépare le buste du fondateur de la liberté romaine : il ne demande, pour prix de ses travaux, qu'un regard des représentans du Peuple français.

Insertion au bulletin (34).

[Pocholle et Charlier, représentans du peuple, à la Convention nationale, de Commune-Affranchie, le 12 vendémiaire an III] (35)

Citoyens collègues,

Nous vous envoyons le buste de Chalier en salpêtre. Chinard qui en est l'auteur a eu la double gloire d'être couronné à Rome pour ses talens et enfermé dans les prisons du pape pour son patriotisme. Cet artiste ne demande pour prix de son travail qu'un regard de la Convention nationale. Il prépare le buste de Brutus dans la même matière, il vous en fera l'hommage et rendra cet ouvrage digne du fondateur de la liberté romaine et des représentans du peuple français.

Salut et fraternité.

CHARLIER, POCHOLLE.

24

Le représentant du peuple Rougemont, envoyé pour l'embrigadement près l'armée

⁽³²⁾ P.-V., XLVII, 7. Bull., 17 vend.; Bull., 25 vend. (suppl.); C. Eg., n* 782; M. U., XLIV, 281.

 $^{(\}overline{33})$ C 321, pl. 1341, p. 22. L'adresse n'est pas conservée dans la série C.

⁽³⁴⁾ P.-V., XLVII, 8. Bull., 17 vend.; Moniteur, XXII, 172; C. Eg., n° 782; F. de la Républ., n° 17; Gazette Fr., n° 1010; J. Fr., n° 742; Mess. Soir, n° 780; M. U., XLIV, 248. (35) C 321, pl. 1338, p. 15.